

Les enjeux d'avenir pour le développement de la filière 'Horticulture ornementale française'

Synthèse des 2 journées, colloque et séance de l'Académie d'Agriculture de France.

par Yves **Lespinasse**¹ et François **Colson**²

L'horticulture ornementale française est une filière professionnelle peu connue. Composante des filières végétales spécialisées, elle méritait bien un coup de projecteur pour en présenter les caractéristiques, ses forces et ses faiblesses, et surtout détailler les stratégies à mettre en œuvre pour faire face aux enjeux d'avenir, gagner des marchés et ainsi assurer son développement.

Ces deux journées se sont déroulées à Angers, près d'un quart de siècle après un colloque de l'Académie sur le thème de « l'avenir des filières végétales spécialisées en Anjou »³. Après accord de la commission des programmes de l'Académie, le comité d'organisation a planifié ces deux journées des 5 et 6 avril avec le concours du Pôle de compétitivité Végépolys⁴, sur le « campus du végétal » site de recherche et d'enseignement supérieur commun à l'Université, à l'INRA et à AGROCAMPUS-OUEST.

C'est dans un environnement très porteur pour l'horticulture que la région angevine s'affiche désormais comme un pôle d'excellence international de formation, de recherche et d'innovation en horticulture.

La séance académique a été précédée du colloque qui s'est déroulé au cours des matinées des 5 et 6 avril ; l'après-midi du 6 a été consacrée à la visite d'une exploitation, Gaignard Horticulteur, ainsi qu'au parc d'attraction dédié au végétal, Terra Botanica⁵.

Le colloque a été structuré autour de 3 sessions :

- présentation de la filière 'Horticulture ornementale française'
- histoire de l'horticulture en Anjou et axes de recherche actuels
- végétal en ville et agriculture urbaine.

¹ Membre de l'Académie d'Agriculture de France (section 1)

² Membre correspondant de l'Académie d'Agriculture de France (section 4).

³ L'avenir des filières végétales spécialisées en Anjou. C.R. Acad. Agric. Fr., 1993, Vol.79, N°3, p.1-215.

⁴ Pôle de compétitivité Végépolys - www.vegepolys.eu

⁵ Parc d'attraction dédié au végétal Terra Botanica - www.terraboranica.fr

Vous pourrez retrouver les textes des exposés du colloque grâce au lien suivant :

<http://www.angers-nantes.inra.fr/Toutes-les-actualites/AAF-2016>

La séance académique du mercredi après midi a constitué la conclusion du colloque ; elle a porté sur les orientations des programmes de recherche et de développement pour apporter les réponses aux enjeux tant professionnels que sociétaux.

******André et Yvonne Cauderon, récemment décédés, amateurs éclairés et fins connaisseurs de certains genres et espèces ornementales, appelaient de leurs vœux la tenue d'une telle séance. Nous leur dédions cet événement angevin...

Peu connue du grand public et des organisations professionnelles agricoles, l'horticulture ornementale est, à côté de la forêt, la principale production végétale non alimentaire. Occupant 0,1 % de la SAU nationale, avec 1% des exploitations elle mobilise 2% des emplois agricoles, dont plus de 10% des emplois salariés, et assure 6% de la valeur des productions végétales. La diversité des entreprises, du producteur individuel en vente directe sur le marché de proximité à la société de plus d'une centaine de salariés commercialisant une grande part de sa production à l'international, est aussi une des caractéristiques fortes du secteur tant en pépinières, en fleurs coupées ou en plantes en pots.

L'horticulture ornementale se caractérise par un nombre considérable de genres, d'espèces et de variétés. Cette biodiversité est sans conteste un atout pour la filière, mais aussi une contrainte, eu égard à la multiplicité des systèmes de culture (du champ au hors sol) et des itinéraires techniques qui se complexifient pour respecter les équilibres environnementaux.

Sans organisation commune de marché, l'horticulture ornementale n'est pas concernée par la politique agricole commune. C'est une filière non protégée largement ouverte au marché mondial. La production française perd du terrain, en étant fortement déficitaire, non seulement en fleurs coupées mais aussi désormais en végétaux d'extérieurs. Avec une faible organisation collective de la mise en marché, le poids des coopératives et des relations contractuelles demeure faible tant au plan national que régional, le marché européen restant dominé par les Pays Bas devant l'Allemagne et l'Italie.

L'ensemble « recherche / développement / promotion » s'est restructuré depuis 1995 après avoir traversé des tensions importantes et la disparition des premiers organismes interprofessionnels ; une nouvelle dynamique est aujourd'hui à l'œuvre.

La relance en 2005 de l'organisation interprofessionnelle de l'horticulture, élargie au secteur du paysage, dénommée Val'hor, marque le début d'une nouvelle dynamique de filière nationale représentant 160 000 emplois dans 50 000 entreprises avec un chiffre d'affaires de 11 milliards d'euros. Bénéficiant de l'appui de la puissance publique, elle assure ses missions dans le domaine de la communication collective, de la promotion des métiers avec les labels (Fleurs de France,

Plante bleue; label rouge) et les concours (Victoires du paysage, reconnaissance des végétaux,...). L'interprofession Val'hor a aujourd'hui un rôle déterminant dans le soutien à l'expérimentation et l'innovation des entreprises de la filière tant dans le domaine de la production, avec l'ASTREDHOR (Association des stations de recherche et d'expérimentation de l'horticulture ornementale) ; que du paysage et du végétal en ville avec le centre technique Plante & Cité. La Société Nationale d'Horticulture de France (SNHF), regroupe des amateurs éclairés, des jardiniers passionnés et des professionnels de l'horticulture. Son conseil scientifique mobilise les compétences de la recherche et de l'interprofession ; elle est un puissant relais auprès de la société pour promouvoir l'horticulture.

Pour autant la filière horticole d'ornement reste fragile dans une économie mondialisée. Elle est confrontée à trois grands défis :

- anticiper les nouvelles relations de l'homme à la nature,
- permettre des approches interdisciplinaires pour l'innovation
- conforter le partenariat entre acteurs publics et privés de la filière.

Les questions posées par le changement climatique et l'évolution de la biodiversité marquent un changement de regard sur la place de l'humanité qui n'est plus considérée comme extérieure à la Nature, mais comme un acteur déterminant de l'évolution des écosystèmes. Cette mutation scientifique et philosophique induit de nouveaux comportements aujourd'hui perceptibles sur la nouvelle place du végétal en ville et l'émergence du concept d'agriculture urbaine, qui sont autant d'opportunités pour les acteurs de la filière horticole et paysagère.

L'enjeu de l'innovation est étroitement dépendant de la dynamique des liens entre les acteurs de la Recherche, de la Formation et de l'Innovation, en partenariat avec les entreprises. La demande sociétale a évolué de façon considérable, tant dans les souhaits du citoyen-consommateur que chez les architectes paysagistes où le végétal est devenu un élément central des aménagements urbains.

Dans ce contexte, des programmes de recherche et d'expérimentation concernant tant la production que la mise en marché et les aménagements paysagers, ont été présentés tout au long de ces deux journées.

Face à une attente complexe et diversifiée, la réponse de la profession horticole ne peut pas être univoque. Il y a plusieurs types d'attentes et donc des marchés différents à ouvrir et développer. Une approche R&D pluridisciplinaire – sciences agronomiques, économiques, humaines et sociales doit promouvoir une nouvelle ère de la relation à l'environnement et de la nature dans les villes.

L'expérience du pôle angevin, souligne aussi l'importance du travail collaboratif entre élus, institutions publiques et entreprises, un savoir-faire maintenant ouvert aux nouvelles technologies avec la cité connectée.